

Aujourd'hui

Marché. Tout la matinée, sur la place du Bourg, marché hebdomadaire de la ville.
Vernissage. Dans le cadre du Siècle Soulages, l'artiste toulousain Nicolas Delpech exposera son œuvre baptisée « Moiré » dans les locaux de Procivis qui a porté ce projet. Le vernissage a lieu à 18 heures, l'entrée des locaux est au 30 rue Béteille.
Danse. La maison de quartier de Gourgan « Lucie Aubrac » propose des cours de Hip-Hop tous les mercredis de 14 h à 15 h pour tous les âges. Cours d'essai gratuit. Informations/réservations : 05 65 75 67 73.
Soulages. A 15 h 30, visite-conférence pour vous guider dans l'exposition « Yves Klein, des cris bleus ».
Centre culturel occitan du Rouergue. Dans le cadre du « Canton des Pichons » à 15 heures à l'Ostal del Patrimoni, place Foch, un concert de Jean-Louis Courtial aura lieu. Toutes les personnes intéressées sont invitées à venir participer. A la fin du spectacle un goûter sera offert.

Culture. Novado fait son cinéma... et sacre « Le fils de Saul »



La 4^e édition du week-end NovAdo fait son cinéma s'est déroulée du vendredi 27 au dimanche 29 septembre au cinéma CGR. Un événement pour les passionnés de cinéma qui, depuis quatre ans, réuni un jury d'adolescents de 12 à 17 ans. Après avoir visionné quatre films culte, les jeunes décernent le prix du jury au meilleur film au terme du week-end. Cette année, Igor Sakiroff, spécialiste du cinéma et animateur des plans culte au CGR Rodez, avait déniché une belle programmation : A.I. Intelligence Artificielle de Spielberg,

Le verdict est tombé à l'issue d'un week-end de projections.

Le Corbeau de Clouzot, Le fils de Saul de Némes et Entretien avec un vampire de Jordan. Après échange et discussion à l'issue de chaque film, le jury d'ados a décerné le premier prix au Fils de Saul (2015), ce long-métrage traite de la vie du camp d'Auschwitz, en suivant la vie de Saul Ausländer, forcé de participer à la crémation et à la dispersion des cendres de victimes de l'extermination massive.

Cinéma

Ad Astra
20 h, 22 h 25.
Alice et le maire
11 h, 14 h, 16 h 10,
18 h 15.
Angry Birds : Copains comme cochons
13 h 45.
Au nom de la terre
11 h, 13 h 40,
15 h 50, 18 h,
20 h 15, 22 h 20.
Bacurau
19 h 30.
Deux moi
11 h.
Downton Abbey
13 h 45, 16 h 15,
19 h 30, 22 h.
Gemini man
22 h 15, (3D) : 11 h,
13 h 45, 16 h 15,
19 h 50.
Inséparables
17 h 30, 22 h 25.

J'irai où tu iras
11 h, 13 h 40, 16 h,
18 h, 20 h, 22 h.
La vie scolaire
11 h, 13 h 30, 17 h 10,
19 h 30.
Le dindon
15 h 40, 19 h 55.
Le roi lion
10 h 50.
Les lois de l'hospitalité
11 h, 15 h 45.
Midsommar
22 h.
Once upon a time... in Hollywood
21 h 45.
Rambo : last blood
11 h, 13 h 50, 16 h,
18 h, 20 h 10,
22 h 15.
Ça : chapitre 2
13 h 35, 16 h 45,
21 h 40.

Naissances

Manoa Paulhes, né le 28 septembre, fils de Fabrice Paulhes et de Séverine Bras, domiciliés à Montrozier.
Soan Vitte Carpentier, né le 27 septembre, fils de Jordan Vitte et d'Alexandra Carpentier, domiciliés à Rodez.
Jeanne Vermande, née le 1er octobre, fille de Grégoire Vermande et d'Élise Teulet, domiciliés à Decazeville.

Angèle Tamalet, née le 30 septembre, fille de Yan Tamalet et de Pauline Labro, domiciliés à Salles-la-Source.
Louka Trébosc, né le 27 septembre, fils de Jérôme Trébosc et d'Anaïs Mazars, domiciliés à Tauriac-de-Naucelle.
Célia Dousset, née le 27 septembre, fille de Gildas Dousset et d'Anne Falgueyrettes, domiciliés à Druelle-Balsac

À votre service

RÉDACTION
8-10, av. Victor-Hugo
12021 Rodez Cedex 9
05 81 19 12 00
Fax : 05 81 19 12 01
redaction@
centrepresse.com
Abonnement et portage à domicile :
<https://abonnement.centrepresseaveyron.fr>
ou 05 24 00 12 12
du lundi au vendredi de 8 h à 17 h ;
samedi de 8 h à 14 h
MidiMédia Publicité :
05 81 19 12 70
Pétites annonces :
04 3000 7000
URGENCES
Pompiers :
18
Samu : 15

Police : 17
Gendarmerie : 05 65 73 70 00
Commissariat : 05 65 77 73 17
Enedis dépannage : 0 972 675 012
GRDF urgence gaz : 0 800 473 333
SANTÉ
Médecins : 39 66
Centre hospitalier : 05 65 55 12 12
Centre hospitalier Sainte-Marie : 05 65 67 53 00
TRANSPORTS
SNCF : 36 35
Aéroport : 05 65 42 20 30
Aglobus : 0 800 00 79 50

Assises. Jordan d'Haïty, le procès d'une violence ordinaire

■ Entre huit et dix ans de prison ont été requis par l'avocat général, Chérif Chabbi, à l'encontre de Jordan d'Haïty, accusé de tentative de meurtre. Hier, la cour s'est une nouvelle fois attachée à « contextualiser » l'affaire. Verdict attendu aujourd'hui.

Saint-Martin, c'est la drogue, la violence, les gangs. Et en venant à Millau, j'ai retrouvé ça... Depuis le début de son procès, Jordan d'Haïty n'a cessé de le répéter, souvent avec fatalité. Sa vie, c'est celle d'un jeune élevé au grain de la criminalité, rejeté par sa mère « car trop foncé de peau, un signe de malédiction pour elle » et d'un père absent, certainement assassiné dans un sombre règlement de comptes. Avant d'être livré à lui-même dans les rues de Saint-Martin, petite île des Antilles françaises, à côté de Saint-Barth, « l'île des bourgeois », comme le dira l'accusé. Lui, sa vie n'a pas été dorée. Trafic de stupéfiants, bagarres, premiers coups de couteau au collège, premières condamnations avant sa majorité... Jusqu'à atteindre le Graal de la délinquance : l'entrée dans un gang. Jordan d'Haïty l'a reconnue et s'en est affiché en grand sur les réseaux sociaux. À Millau, où il est arrivé à l'âge de 19 ans sur les conseils d'un cousin, l'homme n'a pu se défaire de ce passé, de cette violence. Très vite, il a accumulé les passages en comparution immédiate au tribu-



Pour l'avocat général, Chérif Chabbi, l'accusé est « une gueule cassée des temps modernes ».

nal de Rodez. Jusqu'à commettre l'irréparable, presque, le 16 juin 2013, en assenant un coup de couteau en pleine tête d'un autre ressortissant de la communauté saint-martinoise, Nicolson, alors âgé de 19 ans et véritable miraculé aujourd'hui.

C'est une gueule cassée des temps modernes

Ce geste, d'une rare violence, Jordan d'Haïty n'est pas franchement parvenu à l'expliquer dans le box des accusés. Il a mis en cause ses « mauvaises fréquentations », « ses mauvais choix » également. Comme celui d'intervenir de la sorte

ce dimanche matin de 2013 dans une « embrouille à cause d'une histoire de jalouse » entre deux hommes qu'il connaissait pourtant bien... « J'ai essayé de calmer les choses puis j'ai paniqué. Et j'ai pris le premier objet qui traînait sans réfléchir. Malheureusement, c'était un couteau », a-t-il indiqué hier, lors du deuxième jour des débats. Cette violence soudaine, l'avocat général, Chérif Chabbi, a, lui, tenté d'y trouver une explication, « sans la justifier », lors de son réquisitoire. « Jordan d'Haïty, c'est une gueule cassée des temps modernes », a-t-il répété. Avant de s'attarder longuement sur la situation de Saint-Martin et de sa triste réputation : une île de 35 000 habitants, où misère et criminalité cohabitent derrière un paysage de carte postale. « Marseille, la Corse, la Seine-Saint-Denis,

ce n'est rien à côté ! La Guadeloupe et Saint-Martin réunissent les cinq communes françaises dans lesquelles il y a le plus d'homicides commis ! À Saint-Martin, il y a 150 vols à main armée par an. A Rodez, il y en a un... », a-t-il rappelé. Avant d'évoquer le quotidien de ces jeunes de Saint-Martin, débarquant à Millau en pensant y trouver une « autre vie », et ne se séparant véritablement jamais de leurs passés, de leurs vieux démons parfois.

Jean-Ronald d'Haïty, agression des rugbymen de Clermont...

Au début des années 2010, la communauté saint-martinoise de Millau avait fait la Une de l'actualité en perdant l'un des siens, Jean-Ronald d'Haïty, tué lors d'un règlement de compte sous fond de tensions communautaires. La victime n'était autre que le cousin de Jordan, l'accusé... On se souvient également de l'agression à la machette de rugbymen de l'AS Clermont-Ferrand dans les rues de la Cité du gant. La victime de ce procès, dont le casier judiciaire comporte 13 condamnations, a fait plusieurs mois de détention provisoire dans le cadre de ce dossier avant d'être totalement blanchi. Depuis, la communauté a été au cœur de bien d'autres affaires. Celle de Jordan d'Haïty s'inscrit dans cette histoire. Une histoire intimement liée à une violence quotidienne, ordinaire... Et dont l'accusé n'est jamais parvenu à s'en libérer.

MATHIEU ROUALDÉ



« Ce coup de couteau, il était totalement gratuit ! »

Il est arrivé à la barre en boitant et encore marqué par l'agression dont il a été victime, cette nuit de juin 2013 (lire notre précédente édition). Malgré plusieurs jours de coma et une infirmité permanente, Nicolson, aujourd'hui âgé de 29 ans, n'a rien oublié... Et face à la cour, il n'a pas caché sa colère, ni même mâché ses mots. Tout comme face à son agresseur : « Tu le sais au fond de toi, ce coup de couteau, il était totalement gratuit ! » Jordan d'Haïty n'a pas répondu. Il est resté muet, le regard pointé vers le sol. Tout au long de cette deuxième journée d'audience, il aura adopté cette attitude. Son geste ? Il répétera qu'il se sentait en danger face à la victime, « intenable cette nuit-là ». L'arme ? « Le couteau traînait sur la rampe du paliere, je suis tombé dessus par hasard malheureusement ». Son intervention dans une rixe qui ne le concernait pas ? « J'ai entendu crier, j'ai eu peur, j'y suis allé pour calmer les choses ». Sa fuite vers la Lozère après les faits ? « J'avais l'intention de me rendre, je n'étais pas bien, paniqué... »

Autant d'explications difficilement crédibles pour la partie civile et M^e Elsa Cazor (photo), avocate de la victime : « C'est dingue ! L'accusé nous fait croire qu'il est tombé par hasard sur un couteau, que mon client était intenable, que son geste était mal-encontreux... On le sait tous, il est arrivé dans la rixe avec un couteau et a donné le coup au bon endroit. Il n'y a qu'une victime dans ce dossier et c'est un rescapé ! Cet acte était totalement gratuit ». Lors de sa plaidoirie, l'avocat général, Chérif Chabbi, dira également que l'accusé « a baladé tout le monde avec ses différentes explications ». Avant de requérir une peine entre huit et dix ans d'emprisonnement. Verdict attendu aujourd'hui, après la plaidoirie de la défense.

Société. La curiosité comme moteur

■ L'association « Itinéraires et découvertes » qui fête son quart de siècle, dévoile son programme éclectique débutant par la thématique de l'eau et du climat.

Le concept est tout simple : convier une personnalité pour éclairer sur un sujet. Comme ce sera le cas pour débuter la saison avec la venue de Martin Malvy, en qualité de président du comité du bassin Adour Garonne, mercredi 16 octobre à la Doline à Sébrazac, pour traiter de la thématique de l'eau et du changement climatique. Un concept qui fait consensus puisque l'association, « Itinéraires et Découvertes » célèbre ses 25 ans d'existence et compte 150 adhérents du Grand Rodez. « C'est ouvert à tous », précise toutefois Solange Morvan, présidente de l'association qui tiendra



Les membres de l'association.

mettant un échange avec l'intervenant. Interactif donc vivant. « Nous ne passons que des bons moments », confie Solange Morvan, ajoutant l'importance de réserver par courrier électronique pour les buffets qui suivent les rencontres. Le corps est aussi important à nourrir que l'esprit ! Outre les

conférences, des sorties entretiennent ces moments de partage. « On aime recevoir des gens passionnés car ils ont l'envie de transmettre », conclut Didier Lascoume, un membre de l'association.

Les rendez-vous en 2019

Ressources en eau et changement climatique avec Martin Malvy, le 16 octobre ; Récits de missions humanitaires et leurs limites avec Baptiste Vernhet, ingénieur en relation des ONG le 27 novembre ; Transhumanisme, si on en parlait avec Alain Gurrera, ingénieur retraité, le 11 décembre.

O.C.

Inscriptions : 2 rue Henri Dunant 12000 Rodez ou itinerairesdecouvertes@gmail.com
Tarif : 25 € par couple, 15 € en individuel.